



L'association gagnante pour lutter contre le mildiou

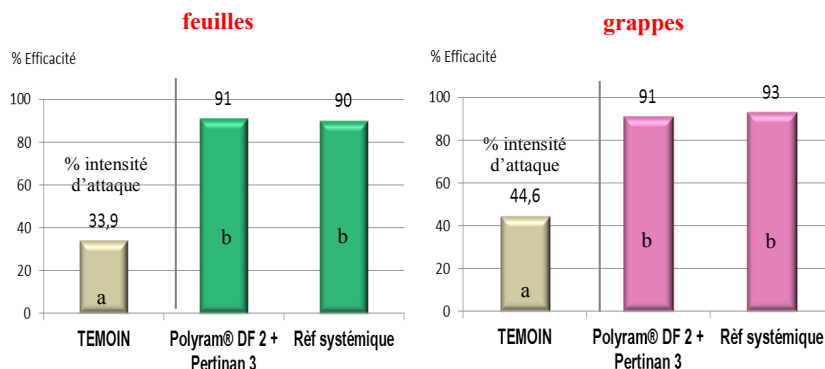
- ✓ Spécialités multisites pleinement efficaces sur toutes les souches de mildiou
- ✓ Efficacité optimisée par les modes d'actions complémentaires "contact + puissante systémie"
- ✓ Polyvalence mildiou et black-rot

➤ Des préconisations fiables et durables

Polyram® DF + PERTINAN : la performance à 14 jours

Essais avec 2 à 3 applications à la floraison, cadence 12-14 jours *

**Association performante
pour la protection
des feuilles et des grappes**

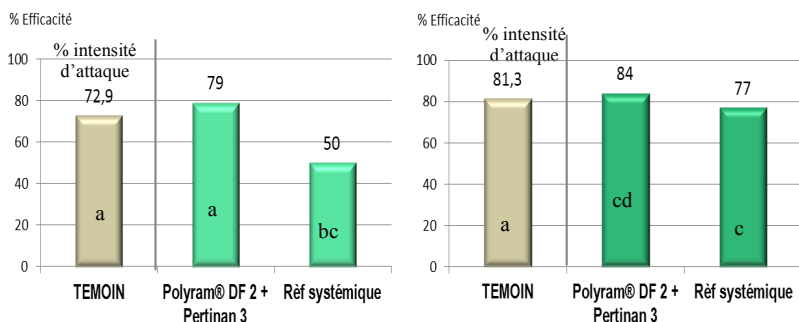


Essai sur jeunes plants - 5 applications, cadence 12-14 jours *

Synthèse de 4 essais

Jeunes feuilles

Ensemble du feuillage



**Une protection efficace
des organes néoformés
(effet systémique)**

*Cadence testée à titre expérimental. Respecter un délai de 14 jours entre 2 applications de Polyram® DF. Si les cadences doivent être resserrées à moins de 14 jours lorsque la pression mildiou est trop importante, il convient d'associer Pertinan à une autre spécialité.

Recommandations d'utilisation

Polyram® DF + Pertinan s'utilise en préventif à tout évènement contaminant du stade 4-5 feuilles à fermeture grappes.

Les caractéristiques de cette association seront particulièrement valorisées lors de la période de croissance active de la vigne.



POLYRAM® DF à 2 kg/ha + PERTINAN à 3 l/ha

Cadence d'application :

* 14 jours si pression modérée

* en situations de pression élevée, resserrer la cadence à 10-12 jours; pour le renouvellement, il convient alors d'associer Pertinan à une autre spécialité.

Polyram® DF

AMM : n°8700107.

Composition : 70% de métirame

Formulation : Granulés dispersibles (WG).

Usages autorisés : Vigne

Mildiou, Black-rot, Brenner : 2 Kg/ha.

Excoriose : dose A.M.M mx 2 kg/ha

Classement :



Attention

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Distance aux points d'eau : respecter une ZNT de 20 mètres.

Délai avant récolte : 56 jours.

Délai de rentrée dans les parcelles : 48 heures après traitement.

Nombre maximum d'applications / ha / an : 3

PERTINAN

AMM : n°2100059

Composition : 730 g/l de phosphonates de potassium

Formulation : concentré soluble (SL)

Usage autorisé et dose autorisés : Vigne

Mildiou : 4 l/ha

Classement :

H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Distance aux points d'eau : respecter une ZNT de 5 mètres.

Délai avant récolte en vigne : 14 jours.

Délai de rentrée dans les parcelles : 6 heures après traitement.

Nombre maximum d'applications / ha / an : 5

⇒ **DAR pour le mélange : prendre en compte le délai le plus restrictif : 56 j**
DRE pour le mélange : prendre en compte le délai le plus restrictif : 48 h
Nb maxi d'applications pour le mélange : 3

Protection utilisateur lors de la manipulation et l'application du produit :

Gants en nitrile conforme à la norme EN374, lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à la norme EN166, protection respiratoire avec filtre à particules conforme à la norme EN143 ou EN149, de type P2 ou FFP2, bottes de protection, combinaison de travail avec traitement déperlant + vêtement imperméable (tablier ou blouse à manches longues) certifiés catégorie III type 3

10 GESTES RESPONSABLES ET PROFESSIONNELS DE LA PULVÉRISATION

AVANT L'APPLICATION

- 1 | Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 | Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 | Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 | Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 | Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 | Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 | Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 | Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 | Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 | Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofil®.

Pertinan : Détenteur de l'homologation LUXEMBOURG PAMOL (CYPRUS) LTD. Pour les usages autorisés, doses, conditions, restrictions d'emploi et mises en garde, se référer impérativement à l'étiquette. DE SANGOSSE, Bonnel, CS 10005, 47480 Pont du Casse
Polyram®DF : Détenteur de l'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. BASF France SAS- Division Agro ; 21 chemin de la sauvegarde ; 69134 Ecully Cedex
Edition de Décembre 2015. Annule et remplace toute version précédente. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.desangosse.com, www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com - 717VIME 1215R

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.